



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois le six avril, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 MARS 2023.

PRÉSENTS : Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Rémi CHABANAT, Stéphanie YVERNAULT, Richard PONCEPT, Cindy FOUR, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Sylvette MARECHAL, Héroïse FERRIER.

Ont donné procuration : Laurent DOLCEMASCOLO à Elisabeth BRUSSAT
Nicole MARQUES à Patricia LACHAMP

Richard PONCEPT est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION Budget primitif 2023 Commune N°2023/04/31

Objet : Finances Locales : Décisions budgétaires

Madame le Maire donne lecture du budget primitif 2023 Commune :

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Propositions	Chapitre	Libellé	Propositions
011	Charges à caractère général	514 674.00	70	Produits des services du domaines et ventes diverses	153 618.76
012	Charges de personnel et frais assimilés	684 612.00	73-731	Impôts et taxes Fiscalité locales	162 226.00 1 026 743.00
65	Autre charges gestion courante	245 662.00	74	Dotations, subventions et participations	524 533.00
66	Charges financières	36 402.00	75	Autres produits de gestion courante	82 000.00
68	Dotations aux provisions	521.00	77	Produits exceptionnels divers	
042	Opérations d	90 392.00	002	Résultat de fonctionnement reporté	48 806.24

AR Prefecture

063-216302653-20230406-20230431-DE
Reçu le 07/04/2023

023	Virement en section invest	460 286.00	013	Atténuations de charges	34 412.00
022	Dépenses imprévues		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	210.00
	Total dépenses fonctionnement	2 032.549.00		Total des recettes d'exploitation	2 032 549.00
Dépenses			Recettes		
001	Déficit d'investissement reporté	712 783.77	040	Opération d'ordre de transfert entre sections	90 392.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	210.00	041	Opérations patrimoniales	
041	Opération patrimoniales		10	Dotations, Fonds divers et Réserves	718 123.76
16	Emprunt	214 755.79	13	Subventions d'investissement	831 486.00
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunt et dettes assimilées	562 639.24
204	Subventions d'équipement versées	93 211.18	021	Virement de la section de fonctionnement	460 286.00
21	Immobilisations corporelles	95 131.00	2312	Agencement et aménagements de terrains	
231	Immobilisations en cours	1 544 371.05			
27	Autres immobilisations financières	2 464.21	4542	Travaux effectués d'office pour compte de tiers	
	Total dépenses investissement	2 662 927.00		Total recettes investissement	2 662 927.00

Le budget Commune s'équilibre à 2 032 549€ en section de fonctionnement et 2 662 927 € en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le Budget 2023 Commune comme ci-dessus.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.



Fait à Orléans, le 6 avril 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230406-20230431-DE
Reçu le 07/04/2023